

munauté. La Rde Mère Despins, supérieure vicairie des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface, et la Rde Mère Marie-Léonie, supérieure provinciale des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à Winnipeg, présentèrent les nouvelles professes au Pontife. S. G. Mgr Charlebois était présent au chœur ainsi qu'un grand nombre de prêtres: le R. P. Dozois, o. m. i., visiteur, le R. P. Magnan, o. m. i., provincial, le R. P. Carrière, s. j., recteur du Collège, le R. P. Dandurand, o. m. i., le R. P. Gendreau, o. m. i., curé de Saint-Charles, le R. P. Camper, o. m. i., chapelain de la communauté, le R. P. Portelance, o. m. i., curé du Sacré-Cœur à Winnipeg, M. l'abbé Béliveau, chancelier, le R. P. Péran, o. m. i., curé de Saint Laurent, M. l'abbé St-Amand, curé de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Maillard, curé de Wolseley, M. l'abbé Duplessis, curé de St-François-Xavier, M. l'abbé Mireault, curé de St-Adolphe, le R. P. Bournival, s. j., les RR. PP. Poitras, J. Magnan, Auclair et Caron, o. m. i., MM. les abbés Joubert, Paré, Bélanger, Deslandes, Prud'homme, Lamy, Rivard et Leroux.

Six communautés religieuses de femmes avaient aussi envoyé des représentantes à la cérémonie de la profession perpétuelle.

Ces marques de sympathie du clergé, des communautés sœurs et des fidèles ont été bien sensibles à S. G. Mgr l'Archevêque et aux Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. Elles sont un précieux encouragement pour la jeune communauté, qui est heureuse de sentir ainsi des points d'appui de nature à l'aider dans l'œuvre difficile qu'elle veut accomplir pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes dans les missions et les paroisses.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Plusieurs journaux français de l'Ouest et de la province de Québec ont publié récemment une communication, signée *Testis*, venant de Saint-Boniface. *Les Cloches* ont aussi publié cette grave communication qui, comme on nous l'a fait remarquer depuis, contient une inexactitude au sujet de l'enseignement des langues française et anglaise au Collège de Saint Boniface. Il n'y a pas à proprement parler d'enseignement *bilingue* au cours classique. Les élèves de langue française suivent un cours classique français, et les autres: irlandais, allemands, polonais, ruthènes, etc, un cours classique anglais. Ces deux cours sont tout à fait séparés. Seulement au cours classique français on enseigne l'anglais comme matière secondaire et au cours classique anglais, le français est enseigné comme matière secondaire, comme cela a lieu au Collège Loyola, de Montréal, par exemple, et comme cela se pratique aussi dans les Collèges d'Angleterre.

Nous remercions cordialement tous les journaux qui ont bien voulu publier la communication en question et nous les prions de bien vouloir porter cette rectification à la connaissance de leurs lecteurs.